**Convention**

« Soganatsu Studios World Editor » est un logiciel-outil de création de jeux vidéos 3D, fournit avec les outils nécessaires qui lui sont liés pour le développement des jeux vidéos utilisant « Soganatsu Studios World Editor ». Le but est de construire une entreprise permettant la vente de ce logiciel-outil dans le cadre d’un partenariat avec une entreprise Américaine « Soganatsu Studios » qui sera fondée par Jesse David Stojan et créée au 1er Janvier 2014.

Jesse David Stojan, basé aux Etats-Unis et américain, s’engage à ouvrir une entreprise appelée « Soganatsu Studios » au 1er Janvier, aux États-Unis. Moi, Julien Moreau-Mathis m’engage à ouvrir une entreprise (S.A.R.L.) en France appelée « Soganatsu Studios France ».

« Soganatsu Studios France » sera propriétaire du projet « Soganatsu Studios World Editor » où elle assurera l’actualisation permanente de « Soganatsu Studios World Editor ». « Soganatsu Studios France » s’occupera de la vente du logiciel-outil en France, et s’engage à vendre le logiciel à « Soganatsu Studios » basée aux Etats-Unis.

« Soganatsu Studios », qui sera basée aux Etats-Unis, s’engage à exploiter le logiciel « Soganatsu Studios World Editor », et la vente de celui-ci en Amérique. « Soganatsu Studios » s’engage également à acheter l’actualisation permanente du logiciel « Soganatsu Studios World Editor ».

Jesse David Stojan, détenteur de 90% des parts de l’entreprise « Soganatsu Studios » basée aux Etats-Unis, s’engage à me céder 10% de « Soganatsu Studios ». Moi, Julien Moreau-Mathis, détenteur de 90% des parts de « Soganatsu Studios France » m’engage à céder 10% à Jesse David Stojan.

De part le financement proposé par Jesse David Stojan, Jesse David Stojan s’engage à injecter une somme équivalente à 300 000$ dans la trésorerie de « Soganatsu Studios France », par mois, pendant une année entière, à partir de la date de création de « Soganatsu Studios », soit le 1er Janvier 2014.